

### ■ La situation dans la Santé

**Yann Le Fol, secrétaire du Groupement départemental FO Santé 44 et Tony Gilbert, secrétaire du syndicat FO du CHU de Nantes**

*Quelle est la situation à l'hôpital en ce moment ?*

**Tony Gilbert :** La situation à l'hôpital n'a jamais été aussi grave. Nous manquons de tout, de bras, de lits et les agents sont régulièrement épuisés. Les médecins sont également excédés par le manque de moyens. Aux urgences, il n'est pas rare que les patients attendent de nombreuses heures avant d'être pris en charge et restent sur des brancards parfois 72 heures et même plus !

**Yann Le Fol :** À Ancenis et faute de médecins, les urgences sont fermées la nuit depuis quelques mois et la maternité est sur la sellette, alors qu'il y a eu plus de 600 naissances en 2022. En absence d'anesthésistes, elle a fermé la dernière semaine d'avril. Depuis plusieurs décennies et en particulier depuis la loi Juppé de 1996, l'hôpital public est attaqué. Et le moins que l'on puisse dire c'est que Macron, loin de prendre les mesures d'urgence nécessaires, accentue ces attaques contre l'hôpital public. À Vendôme, le 25 avril dernier, il a déclaré au sujet de l'hôpital : « On est en train de réinventer un modèle. C'est plus dur de le réinventer quand on n'a pas tout détruit ». Il assume là totalement son objectif d'aller jusqu'au bout de la destruction de l'hôpital public qui vit à 93% grâce à la Sécurité sociale fondée en 1945. La décision de réduire de 10% la prise en charge des frais dentaires (de 70% à 60%) et les déclarations haineuses sur les arrêts de travail délivrés par les médecins s'inscrivent dans cet objectif.

**Tony Gilbert :** Par contre, il trouve 300 millions d'euros à Marseille pour construire un hôpital militaire comme si sa préoccupation était de préparer les esprits à la guerre.

**Yann Le Fol :** Rappelons que la Sécurité Sociale se fixait pour objectif de garantir à chacun d'accéder aux soins selon ses besoins, quels que soient son âge et son niveau de ressources. Ce principe est insupportable au capitalisme, il ne peut supporter que des sommes considérables soient attribuées aux soins. C'est ce qui l'a conduit à mettre en place le numerus clausus au début des années 70 au nom d'un principe simple : moins de médecins, moins

de soins, moins de malades, plus d'argent pour la spéculation (50 000 étudiants formés en 1971 dans une France de 47 millions d'habitants, 10 000 aujourd'hui dans une France de 67 millions).

**Tony Gilbert :** L'austérité dans les hôpitaux est planifiée à travers un instrument budgétaire, l'ONDAM (Objectif National des Dépenses d'Assurance Maladie), créé en 1996 par le gouvernement Juppé et complété par la mise en place de la «tarification à l'acte » (2004) puis plus récemment par la mise en place des GHT (Groupements Hospitaliers de Territoire). Cet « ONDAM » est fixé chaque année dans le cadre de la loi de financement de la Sécurité Sociale (LFSS). En particulier depuis 1996, l'hôpital public a subi une longue saignée, 12 milliards de coupes budgétaires de 2010 à 2019 avec des dizaines de milliers de fermetures de lits (80 000 en 20 ans/36 000 personnels en moins de 2014 à 2022). Dans les Pays de la Loire, les capacités hospitalières sur la période 2015/2021 ont été réduites de 763 lits en chirurgie, 213 en soins de suite et réadaptation (SSR), 236 en psychiatrie et 150 en obstétrique pour ne citer que ces services. De manière générale

(Hôpitaux et médecine de ville), il manque 6 800 IDE - 2000 postes au concours pour toute la France- et 1 700 médecins dans les pays de la Loire selon les chiffres de la fédération des hôpitaux de France.

*Vous avez organisé récemment une manifestation pour le retour des 236 places en psychiatrie ?*

**Yann Le Fol :** Oui, c'était le 23 mai dernier. Nous avons proposé l'action commune à toutes les organisations syndicales et nous étions 400 dont une très large majorité de syndiqués FO. Mais nous n'avons eu aucune réponse satisfaisante de l'ARS qui est coincée par la politique de restrictions du gouvernement.

**Tony Gilbert :** Il n'y a pas une semaine au CHU sans qu'il n'y ait dans tel ou tel service des mouvements revendicatifs pour réclamer des



Rassemblement devant le CHU Nantes le 20 juin 2023 (Tony Gilbert à gauche)

postes ou des rémunérations plus importantes. Il y a eu deux grèves importantes dans la dernière période, une aux urgences pédiatriques et une des 40 agents de la stérilisation. Nous avons appuyé totalement ces mouvements revendicatifs. Aux urgences pédiatriques, trois postes ont été créés et les agents de la stérilisation ont obtenu la création de 5,9 équivalents temps-plein.

**« Nous pouvons nous appuyer en Loire Atlantique sur nos près de 1 000 syndiqués déterminés à se battre »**

**Yann Le Fol :** Comme quoi, quand on se bat, on obtient satisfaction. À Mindin, après 2 ans de bataille, nous avons obtenu les 183 € pour tous les agents du médico-social. La question qui est posée, c'est comment contraindre globalement le gouvernement à répondre aux revendications ? La question de l'action commune de tous, y compris les médecins, est bien entendu posée. Ce qu'il faut c'est des bras et des lits. Nous pouvons nous appuyer en Loire Atlantique sur nos près de 1 000 syndiqués déterminés à se battre.

*L'ouverture du nouvel hôpital à Nantes a suscité et suscite encore quelques oppositions ?*

**Tony Gilbert :** Je peux comprendre. Dans un premier temps, le nouvel hôpital devait ouvrir avec 230 lits en moins par rapport à l'existant. Nous étions contre et nous nous sommes

mobilisés. Et nous avons obtenu un premier succès avec le maintien de Laënnec et de 192 lits (140 à Laënnec et 52 sur l'île de Nantes), ce qui bien entendu ne fait pas le compte. Mais si l'hôpital public va mal, ce n'est pas du fait de la construction d'un nouvel hôpital. C'est la politique de Macron et de ceux qui l'ont précédé qui met l'hôpital public sous l'eau. L'Hôtel Dieu a été construit après-guerre et est devenu vétuste avec des travaux permanents, des ascenseurs en nombre insuffisant, deux tiers des chambres doubles qui sont des fournaises l'été. 85 % des chambres seront des chambres individuelles dans le nouvel hôpital.

**Yann Le Fol :** Pour s'opposer à la construction du nouvel hôpital, certains soulignent son coût exorbitant (surcoût de 55 millions d'euros à mettre en parallèle avec les 413 milliards d'euros de programmation militaire). Bien sûr, nous ne sommes pas pour jeter de l'argent par les fenêtres. Mais il y a quelque chose qui est choquant. L'hôpital public et les soins sont considérés aujourd'hui comme des « dépenses » qu'il faut réduire. C'est Juppé qui a inventé « le déficit » et « l'endettement » comme mode de gouvernance des hôpitaux afin d'imposer l'austérité et torpiller l'assurance maladie. Parler de «coût», de « dépenses », de « déficit » et « d'endettement » concernant l'hôpital public, c'est aberrant. La construction de ces bâtiments sur l'île de Nantes devait se faire dans le cadre d'un bail emphytéotique. Quand on voit les conséquences de ce type de bail à l'hôpital de Saint-Nazaire, je me félicite que nous ayons fait tomber ce projet.

**Tony Gilbert :** La population augmente considérablement dans l'agglomération et les capacités actuelles, déjà insuffisantes, seront vite dépassées. C'est la raison pour laquelle, nous revendiquons par exemple l'installation d'un service d'urgence à Laënnec. Concernant la maternité, que cela soit à l'Hôtel Dieu ou dans le nouvel hôpital, le nombre de places est déjà insuffisant.

*Où en est-on à Mindin ?*

**Yann Le Fol :** Pour rappel, le 7 mars 2019, l'Agence régionale de santé (ARS) des Pays de la Loire et le Conseil départemental de Loire-Atlantique avaient annoncé le déménagement des établissements accueillant 600 résidents, enfants et adultes lourdement handicapés, ainsi que 850 agents environ. La raison ? La vulnérabilité du site avec risque de submersion, en cas de tempête majeure et supérieure à celle de Xynthia en 2010. L'ARS et le Département ont proposé de répartir les établissements sur trois territoires différents, en gardant un tiers des places à Saint-Brévin. Dès le départ, nous nous y sommes opposés.

*Vous avez le soutien du maire de Saint-Brévin...*

**Yann Le Fol :** Oui, Yannick Morez nous soutenait et avait proposé dès le départ la vente de terrain (8 hectares) permettant de maintenir l'ensemble des structures et des postes sur Saint-Brévin même. Une délégation conduite par le secrétaire du syndicat, Laurent Narzic, en présence de Michel Le Roc'h, a été reçue par la nouvelle maire de Saint-Brévin, Madame Pacaud, le 4 juillet dernier. Elle a confirmé la position de la commune. C'est un point d'appui formidable. Aujourd'hui dans le département, il y a 900 enfants et 1 200 adultes handicapés qui ne sont pas pris en charge, ou que partiellement, en fonction de leurs besoins. Nous ne sommes pas opposés à l'implantation d'autres sites (Bouaye ou Trignac) car les besoins existent, mais nous allons nous battre pour préserver toutes les structures sur la commune de Saint-Brévin. Nous avons demandé à être reçus par l'ARS et le Conseil Départemental et si nous ne sommes pas entendus, nous organiserons la mobilisation.

**Signez la pétition sur change.org :**  
<https://www.change.org/p/non-a-la-delocalisation-des-etablissements-de-mindin-de-st-brévin-les-pins-44>



Prise de parole devant Mindin de Yann Le Fol le 8 septembre 2020, début de la bagarre du Ségur pour tous